

A S O C I A T I O N D E S N A T U R A L I S T E S

D E L A V A L L E E D U L O I N G E T D U M A S S I F D E F O N T A I N E B L E A U

Secrétariat  
21, Rue Le Primatice  
Fontainebleau  
(S. & M.)

Fondée le 20 Juin 1913  
BULLETIN BIMESTRIEL  
52<sup>e</sup> Année

Trésorerie  
17, Boulevard Orloff  
Fontainebleau  
C.C.P. 569-34 Paris

Tome XLI - N° 5 - 7

Mai - Juillet 1965

EXCURSIONS

**DIMANCHE 9 MAI:** Forêt de Sénart, en liaison avec la Société mycologique de France, sous la direction de M. Aufrère. Rendez-vous gare d'Evry-Petit-Bourg 9.00 (Train de Paris/Lyon 08.34) ou 09.15 sortie du Pont de Seine rive droite. Déjeuner à la Faisanderie. Retour 18.06 gare d'Evry.

**DIMANCHE 16 MAI:** Etampes, Vallée de la Chalouette. Colloque ANVL/Naturalistes Parisiens/Naturalistes Orléanais. Excursion botanique et géologique dirigée par René Balland et Jean Moiseau. Rendez-vous 09.00 tranchée de la N. 20 au S d'Etampes et 14.00 sur la D 82 au N de la voie ferrée Etampes-Chartres. De Paris, trajet en car; départ Place St-Michel 08.00; inscription par virement de 12 F au CCP I494-48 de Daniel Rapilly, Paris.

**DIMANCHE 30 MAI:** Saclas et la Vallée de la Juine. Entomologie et botanique sous la direction d'Adrien Roudier en liaison avec les Naturalistes Parisiens. Rendez-vous 09.00 à Saclas sur la D 108 à 200 m W de la Juine et 14.00 côte de Jubert. De Paris en car, départ Place St-Michel 08.00; inscription par virement de 12 F comme ci-dessus.

**DIMANCHE 13 JUIN:** Vallée du Loing: Episy, Nemours, Souppes, Portonville; localités botaniques classiques sous la direction d'Henri Bouby. Rendez-vous 09.45 gare de Souppes. De Paris en car; départ Place St-Michel 07.45; inscription 12 F comme ci-dessus.

**DIMANCHE 20 JUIN:** Bruyères, Marais de Cessières (Aisne). Botanique et géologie sous la direction de Marcel Bournérias en liaison avec les Naturalistes Parisiens et les Naturalistes de l'Aisne. Rendez-vous 10.00 bifurcation CG I9/IC 40 direction de Monampteuil (Aisne). De Paris en car; départ Place St-Michel 08.00; inscription 14 F comme ci-dessus.

**DIMANCHE 4 JUILLET:** Bois de Meaux. Mycologie en liaison avec la Société mycologique de France sous la direction de Paul Ostoya. Rendez-vous gare de Trilport 08.00 (Train de Paris/est 07.28). Déjeuner sur la route joignant la N. 5 à Armentières, au dessus du débouché du tunnel du chemin de fer et de son pont sur la Marne. Retour gare de Trilport 18.21.

**DIMANCHE 25 JUILLET:** Forêt de Coye. Mycologie sous la direction d'Henri Romagnési en liaison avec la Société mycologique de France. Rendez-vous 08.30 (Train de Paris/Nord 08.19 pour Orry-la-Ville 09.42). Déjeuner à proximité de l'Auberge des Genêts à 250 m de la D 118 à Coye. Retour Orry-la-Ville 18.53.

**L'EXCURSION ARCHEOLOGIQUE EN BRIE ET MONTOIS.**— Dimanche 4 avril 65, 80 participants répartis en car et plus de 20 voitures étaient rassemblés à la gare de Nangis, point de départ de cette sortie dirigée par Hélène Mermod. Sous un ciel gris et brumeux, les fouilles galloromaines de Châteaubleau furent présentées par le responsable local du chantier dans un exposé détaillé sur leur importance, les découvertes effectuées et les projets envisagés quant à l'avenir des travaux. La caravane se dirigea ensuite vers Provins/Ville-Haute; après dans la cour de l'Hôpital général d'où l'on découvre un panorama étendu sur le site provinois. Aujourd'hui asile de vieillards, cet établissement occupe l'ancien monastère des

Cordelières; les deux galeries de cloître aux élégantes colonnes, la chapelle du XVI<sup>e</sup> siècle qui abrite en particulier un curieux édicule hexagonal contenant le coeur de Thibaut V retinrent l'attention. Hélène Mermod, conférencière au langage aisé et agréable, évoqua ce qu'était la ville de Provins à l'époque des grandes foires du Moyen-Age, alors qu'elle comptait 85.000 âmes et était florissante grâce à un commerce important.

Par la route extérieure longeant les remparts jusqu'à la Porte St-Jean, car et voitures s'acheminèrent vers Saint-Coup-de-Naud. Avant le déjeuner pris dans les bois et prairies environnantes, on étudia le célèbre portail de l'église avec ses statues et sculptures, le tout abrité sous un porche carré; l'excellent état de conservation de ces riches - ses artistiques permet d'apprécier le degré de perfection qu'avait atteint la statuaire de l'Île-de-France au XII<sup>e</sup> siècle.

L'après-midi, par la Porte de Provins, reste des anciennes fortifications, on pénétra dans Donnemarie-en-Montois pour la visite de l'Eglise de l'Assomption, monument remarquable dont le portail principal présente d'imposantes statues malheureusement décapitées. L'ancien cimetière avec ses galeries du XVI<sup>e</sup> siècle possédant encore sa charpente d'origine occupe le flanc de l'église et offre encore une porte de la même époque que les galeries.

Nouvelle station à l'église de Rampillon dont le portail est un des plus pittoresques de la région parisienne avec ses douze apôtres abrités dans leur niche. Hélène Mermod donna d'amples renseignements sur les différentes sculptures représentant les Travaux des Mois dont certains font la joie des photographes. L'excursion se poursuit en direction de Champpeaux, ancien bourg fortifié, célèbre par sa Collégiale aux vastes proportions. Tout dans cet édifice pique la curiosité: chœur à chevet plat, déambulatoire carré et surtout les très belles stalles agrémentées de miséricordes aux scènes parfois satiriques, oeuvre de Richard Falaise. La journée s'achève aux ruines du château féodal de Blandy-les-Tours avec son enceinte et ses cinq tours démantelées. Le groupe écouta avec plaisir les explications toujours fort documentées d'Hélène Mermod et fit l'ascension du donjon qui, du haut de ses trente mètres, permet d'avoir sur les alentours un panorama pastoral.

Jean VIVIEN.

#### SECRETARIAT

ADHESIONS NOUVELLES.- Georges LEMEE, Professeur au Laboratoire d'Ecologie, Faculté des Sciences d'Orsay (78); présenté par le Pr. A. Eichhorn.- François MORAND, agrégé de géographie, assistant à l'Ecole normale supérieure de St-Cloud, 5, Rue d'Orléans, Saint-Cloud (78); présenté par P. Doignon.- Mme Ilse CROS, Valence-en-Brie (77); présentée par J. Vivien.

MEMBRES BIENFAITEURS POUR 1965.- Cotisation de 12 F.: Michel Olette, St-Germain-en-Layé; Charles Pomerol, Chaumontail; Jean Béranger, Souppes; Jocelyn Pichoret (Mme), Paris; Jean-Pierre Robin, Dordives (double cotisation de 15 F); Raymond Benoist, Bois-le-Roi; Martelli-Chautard, Paris; Jean-Pierre Lebrun, Asnières; Edouard Dresco, Paris; Jean Pipault, Melun; Auguste Dejeant, Montargis.

MEMBRES DONATEURS POUR 1965.- Cotisation de 9 F.: A. Bavy de Virville, J.-P. Monneyron, M. Béranger, A. Cailleux, P. Ballon, R. Dozolme, R. Boeschlin, P. Bourgeois, L. Petit, A. Lefebvre, G. Luzu, J. Lemour, M. Leclerc, F. Champagne, J. Paul, G. Rabaron, A. Roche, Laboratoire Lycée Marcellin-Berthelot St-Maur, I. Cros, F. Morand.

A QUI L'IMPERMEABLE ?- Notre collègue le Pr Eichhorn, Directeur du Laboratoire de Biologie végétale de Fontainebleau nous signale qu'un de nos adhérents, lors de l'assemblée générale du 17 janvier, a oublié dans le laboratoire un imperméable léger et un torchon dans lequel il avait du emporter son casse-croûte. Personne n'est encore venu réclamer ces objets; celui que les a perdus pense-t-il les avoir laissés en forêt?

COLLOQUE SUR LES TOURBIERES.- La Société de Biogéographie a l'intention de mettre à l'étude, en 1965, la question des tourbières: types de tourbières, répartition géographique, flore et faune, caractères pédologiques, historique des tourbières, les tourbières et l'homme. Nos collègues spécialistes qui désireraient présenter des communications (il n'est pas nécessaire de faire partie de la société) peuvent s'adresser à Marcel Bournérias, secrétaire général, 51, Rue de la Concorde, Asnières (75); téléphone GRE 79-83.

PAGINATION.- Une erreur à la confection du stencil électronique au précédent bulletin a entraîné une saute de pagination. Cette dernière était en réalité de 19 à 40.

RECHERCHE GEOLOGIQUE.- Notre collègue J.-P. Michel, Assistant à la Faculté des Sciences, 5 Villa Chanez, Paris 16°, prépare une thèse d'Etat sur le Quaternaire du Bassin Parisien et demande à nos collègues de lui indiquer toutes les coupes de terrain dont ils pourraient avoir connaissance dans le Sud-Est du Bassin (fondations d'immeubles, routes, fondations d'usines, etc.). Ces renseignements lui seraient précieux et, grâce à cette documentation, des coupes peut-être intéressantes ne seraient pas perdues pour la Science.

GEOPHYSIQUE EN FORET DE FONTAINEBLEAU.- Triplant les prospections sismiques de 1958 et 1962 déjà elles-mêmes réinterprétées à plusieurs reprises, le société Rogers géophysical France, agissant pour le compte de la Régie autonome des Pétroles, a reconnu en avril 1965 un grand profil sismique Nord-Sud sur 8 km 400 entre la Table du Roi et la Tête à l'Anc. L'équipe a utilisé le procédé moderne "chute de poids", sans explosions de subsurface, avec enregistrement des bruits-retour par profils bout-à-bout de 1200 m par 1.000 géophones fichés tous les 6 m de chaque côté des routes de la Table du Roi, des Ligueurs, N.-D. de Paris jusqu'à la route du Cèdre. Le camion-laboratoire était installé au milieu de chaque profil partiel et le camion chute de poids martellait le sol tous les 6 m. Les interprétations sont en cours et pourraient presager d'autres forages profonds en zone anticlinale.

ECHANGE.- Le Groupe spéléologique et archéologique du Camping-Club de France vient de nous adresser ses deux premiers bulletins d'information "Recherches" et sollicite l'échange de cette publication avec la notre.

REPERTOIRE ARCHEOLOGIQUE.- Le Comité technique de la recherche archéologique en France (CNRS) prépare un répertoire des périodiques publiant des informations archéologiques jusqu'à l'époque mérovingienne incluse. Ce répertoire paraîtra dans le tome 23 de "Gallia".

#### TRAVAUX DE NOS COLLEGUES

- André CHEZNIER, Les fouilles du Peyrat; campagne 1964; Bull. Soc. Préh.fr. 1964, CLXIX.  
Gérard CORDIER, Tintinnabulums ou sistres du Bronze final et étuis à aiguilles de la Tène; Bull. Société Préhistorique française, 1965, 542.  
Roger DAJOZ, Morphologie et biologie de la larve de Scaphosoma assimile (Coléopt.); Bull. Société Linnéenne de Lyon, 1965, pp. 105-110.  
Roger DAJOZ, Catalogue des Coléoptères de la Forêt de la Massane; "Vie et Milieu", supplément XV, fascicule 4, 1965. (cf. p. 51).  
Raoul DANIEL, Présence de pièces moustériennes dans le Protomagdalénien-I de Beauregard à Nemours; Bull. Soc. Préhistorique française, 1965, XXIV-XXXI. (cf. p. 57).  
Claude DUPUIS, Sur trois espèces européennes de Phasiinae cimicophages; Cahiers des Naturalistes, 1964, pp. 75-86.  
Henri ELHAI, La Normandie occidentale entre la Seine et le golfe normand-breton; étude morphologique; Thèse, 1963, 626 pp., 136 fig., 1 carte, 32 pl-photos.  
Louis GIRERD, Herborisation dans la région des Plans d'Hotonnes et du Crêt du Nu; Bull. Société Linnéenne de Lyon, 1965, p. 91.  
Roger HELM, Victoire de la nature en Forêt de Fontainebleau; Figaro littér. 21/I/1965.  
André HUON, Le genre Festuca dans la "Flore de l'Ouest de la France" de Lloyd; Bull. Société des Sciences naturelles de Bretagne, XXXVII, pp. 277-284.  
Clément JACQUIOT, Application de la technique de culture des tissus végétaux à l'étude de quelques problèmes de la physiologie de l'arbre; Annales des Sciences forestières; Nancy, I, n° 3, 1964, pp. 315-474; 79 illustr., 213 références, bibliogr., 77 microphotos.  
Clément JACQUIOT, Structure des racines excisées ou des organes néoformés par le tissu cambial d'arbres cultivés in-vitro; Rev. de cytol. et de biol. végétales 1964, 319-322.  
Clément JACQUIOT, Méthode d'essais et procédure d'homologation des produits chimiques utilisés pour la préservation des bois; Académie d'Agriculture fr., 1964, pp. II38-II45.  
Suzanne JOVET-AST, Essai sur le genre Crosinia; Rev. bryolog. 1964, pp. 180-184.  
André NOUEL, Un remarquable campement préhistorique: la station tardenoisienne de Beaugency (Loiret); Bull. Société Préhistorique française, 1965, p. 591.

André NOUEL, A la recherche des civilisations disparues (Beauce, Sologne, Val de Loire, Gâtinais); 60 pages, 1964.

Charles POMEROL, Origine et conditions de sédimentation des dépôts sableux et argileux dans le golfe Bartonien du Bassin de Paris; Develop. in Sedimentology, I, Amsterdam 1964.

Charles POMEROL, Découverte de paléosol au sommet de l'Auvérsien de Moisselles (Seine-et-Oise); C. R. Académie des Sciences, 1964, pp. 974-976.

Charles POMEROL, Influence du climat périglaciaire sur le modelé des versants crayeux de la Vallée de la Seine à l'aval de Mantes; Annales de Géographie 1964, pp. 704-706.

Edmond VIGNARD, A propos du Carbone-14 dans nos climats; Bull. Société Préhistorique française, 1964, p. CXXII. cf. bull. ANVL, 1965 p. 33.

#### PROTECTION DE LA NATURE

VERS UN REMEMBREMENT FONCIER ET FORESTIER DU MASSIF DES TROIS-PIGNONS.- Au cours d'un récent (avril 65) déjeuner-débat réunissant à Fbleau les parlementaires, conseillers généraux et maires du secteur 53, un échange de vues s'est engagé à propos de l'aménagement du Massif des Trois-Pignons à l'ordre du jour dans le planning "Espaces verts" du District de la Région parisienne.

A. Séramy, député-maire de Fbleau: "Cet aménagement doit revêtir deux aspects correspondant à une zone urbanisable et à une zone de verdure. Il n'y a pas de raison de spolier les propriétaires actuels ni d'interdire la construction dans certains secteurs à définir et à classer zone urbanisable; mais il faut éviter la prolifération des constructions anarchiques dans la zone vouée à rester sauvage. Ce caractère naturel doit être sauvegardé: c'est l'avenir, la vocation des Trois-Pignons, comme la vocation de Fontainebleau est, au milieu des villes tentaculaires, dans 50 ans, de rester le dernier "village des espaces verts".

"D'ailleurs, l'attitude des propriétaires eux-mêmes a changé; ils ont compris l'intérêt de se muer en protecteurs de la nature. Les uns veulent construire aux bornages et profiter de la proximité du massif: délimitons-leur une zone constructible. Pour les autres, on conservera leur domaine en l'état, puisqu'ils consentent à en laisser l'accès libre, sans clôture. Ce que l'on ne peut pas laisser faire, ce sont des lotissements, c'est de construire n'importe quoi n'importe où. La Ville de Fbleau est prête à aider les opérations d'achat de zones sauvages selon le programme du District pour défendre la clairière bellifontaine. L'affaire des Trois-Pignons est facile à régler: il faut éviter les spéculations, dialoguer avec les propriétaires et faire en sorte de ne pas stériliser le massif.

"On pourra créer des points de fixation, des zones constructibles par remembrement foncier et forestier en échange d'espaces verts qui deviendraient intouchables. Le bois de Boulogne est acceptable près de Paris; nous n'en voulons pas aux Trois-Pignons dont il est essentiel de conserver l'aspect naturel et sauvage".

A. Verdier, Préfet de S. & M.: "Ce que l'on va faire dans cette région influencera le reste des aménagements dans la région parisienne. Nous n'éviterons pas la poussée de Paris à travers notre département dans les années qui viennent; mais d'après les plans du District, nous ne risquons pas que ce déversement s'opère comme en Seine-et-Oise, dans le désordre et l'anarchie. Entre autres, la politique des espaces verts permettra de sauvegarder des massifs verts tels que les Trois-Pignons qui seraient, autrement, menacés par la poussière des constructions désordonnées. C'est à vous, Messieurs les maires du Secteur 53 de savoir ce que vous voulez faire. L'appel vers les zones naturelles va devenir dangereux. Refusez, dans la région de Fontainebleau, l'installation de grands ensembles; ce n'est pas la vocation de votre contrée.

"S'il y a un coin de nature à protéger, c'est bien celui de Fontainebleau et des environs; la politique des constructions excessives doit en être bannie. L'autoroute a ouvert les yeux des propriétaires; ceux des Trois-Pignons ont découvert la valeur de leur terrain et la richesse de leur zone rocheuse et boisée. Méfiez-vous d'excès et de l'influence des technocrates qui ne connaissent pas les lieux et l'aménagent de leur bureau d'étude parisien. Je pense qu'il faut s'accrocher aux règlements en vigueur pour éviter que l'on construise dans la zone sauvage des Trois-Pignons. Même le développement du camping peut y de-

venir dangereux; il devient vite un village de toile. Les tribunaux n'ont pas cru devoir suivre l'administration pour lutter contre les cabanes. Certaines zones sont donc sacrifiées; mais il faut défendre le site et se battre comme des lions contre l'urbanisation des espaces verts. Le problème de préserver Fontainebleau sera vite dépassé; il dépassera bientôt la forêt elle-même; on doit penser dès maintenant à protéger le massif tout entier. Si on laisse les villages se transformer en construisant partout dans le désordre, personne ne profitera plus du cadre qui perdra tout caractère. Votre région deviendra monstrueuse".

M. Lalloy, Sénateur de S. & M.: "Nous devons tout mettre en oeuvre pour sauvegarder le patrimoine naturel. Les maires doivent freiner l'extension des résidences secondaires sinon nos sites ne seront plus qu'un prolongement continu de propriétés closes et privées. Le périmètre de 20.000 m<sup>2</sup> imposé pour construire est une excellente chose: il permet d'éviter cette prolifération désordonnée de "villages parallèles".

FONTAINEBLEAU, PARC NATUREL OU PARC D'ATTRACTIONS ?- La grande presse a posé récemment le problème des Trois-Pignons en titrant: "Un luna-park dans la Forêt de Fbleau ?" ou "La forêt des Trois-Pignons risque d'être transformée en parc d'attraction dominical". En fait, nous avons combattu l'action des propriétaires pour éviter l'"individualisation" des Trois-Pignons menacés de lotissements, de baraques, de clôtures, d'inaccessibilité. Mais sous la menace de l'expropriation par le District de Paris, l'optique des propriétaires évolue; ils comprennent que leur seule chance de salut est de respecter l'unité du site, d'éviter la clôture des parcelles et la construction de bidonville, de tolérer la pénétration du public, d'ouvrir le massif pour le conserver sauvage. On prend acte de ce revirement. Car, du côté District, les intentions sont-elles si pures? On a pu penser au début que sous l'appellation encourageante d'"espaces verts", le District de Paris voulait acheter le domaine dans le but, justement de le soustraire aux lotissements, exploitants, constructeurs de bungalows pour laisser ce coin de nature à lui-même, au tourisme sauvage et libre. Or, on se demande si certains n'ont pas en projet de transformer les Trois-Pignons en immense parc d'attractions avec parkings géants, camping organisé, concentrations massives de pique-niqueurs, buvettes, commerces, jeux, alvéoles touristiques, drainage des parisiens par théories d'autobus aux week-ends, etc. On aimerait entendre le District de Paris démentir ce programme. Et il reste muet, à commencer par son vice-président M. Brun, qui était présent au déjeuner-débat dont nous rendons compte ci-dessus, aux côtés de M. Seramy et Vardier, mais qui garda le silence sur l'affaire des Trois-Pignons. Pierre D.

#### FORESTERIE

LE ROLE SOCIAL DE LA FORET SUBURBAINE DE FONTAINEBLEAU.- Sous le titre "Le rôle social de la Forêt de Fontainebleau dans la région parisienne", notre collègue D. de Sesmaisons, Ingénieur principal des Eaux-et-Forêts à Fbleau, a publié (Bull. de l'Union des Naturalistes de l'Enseignement public, 50<sup>e</sup> année, n° I, pp. 65-73) une étude dont nous extrayons les passages suivants.

Il n'est pas rare d'entendre émettre l'opinion que la Forêt de Fontainebleau est appelée à devenir le "Bois de Boulogne de demain". Cette réflexion est d'ailleurs le fait, tantôt d'esprits chagrins vaincus d'avance devant certaines perspectives d'expansion désordonnée de notre civilisation technique, tantôt de bâtisseurs naïfs acquis par principe aux charmes d'une cité future essentiellement urbaine.

Sans vouloir enlever leur valeur aux notions de bois et de parcs urbains dont la nécessité et bien souvent l'esthétique ne sont pas mises en cause, sans vouloir non plus minimiser l'intérêt technique ni même scientifique que peuvent présenter les problèmes posés par leur conservation ou leur rajeunissement, il est pénalis aux forestiers chargés de gérer un domaine aussi vaste que la Forêt de Fbleau de se demander s'ils doivent à plus ou moins longue échéance abandonner tout espoir de voir les peuplements confiés à leur garde se développer, produire et se régénérer, en un mot "vivre" suivant les mêmes règles que les autres forêts françaises. Je voudrais faire prendre conscience de l'importance d'un problème grave: Est-il nécessaire d'admettre sans regret la déchéance proprement forestière d'un massif aussi important? Ses dimensions mêmes ne lui permettent-elles pas de jouer dans la région parisienne un rôle plus positif que celui d'un simple parc public, ce qui d'ail-

leurs ne l'empêcherait pas de s'intégrer dans le cadre souhaitable d'un aménagement rationnel du territoire ?

Les études qui ont servi de base au décret de 1960 portant approbation du plan d'aménagement et d'organisation de la région parisienne (PADOG) ont insisté sur la nécessité impérative de prévoir une surface suffisante d'espaces verts dans chaque projet d'urbanisme. Une catégorie d'espaces boisés est étudiée au PADOG sous la forme de grandes réserves foncières situées à une certaine distance de l'agglomération parisienne, qu'il faut étendre, car elles sont le cadre idéal des activités de plein air pratiquées en fin de semaine (promenade, sport, tourisme, camping). Ces forêts doivent permettre une détente physique et morale complète pour le citadin tout en assurant la sauvegarde des sites et des richesses naturelles particulièrement intéressantes de la région.

La Forêt de Fontainebleau, riche en particulier de ses Réserves biologiques, est notamment désignée comme un exemple-typé de ces espaces boisés. Les auteurs de ce plan d'aménagement prévoient que la population d'ensemble de la région parisienne passera à dix millions d'habitants en 1971. Ils ont montré l'opportunité de conserver au sein de cet ensemble de véritables zones rurales; les forêts s'y trouvent tout naturellement intégrées; elles en forment en quelque sorte l'ossature. Il n'est donc pas question de les y assimiler à des parcs ou à des jardins; tout au plus peut-on leur donner le vocable de forêts suburbaines. Il est donc vraisemblable que la majeure partie des massifs boisés de la Seine-et-Marne pourront encore conserver un caractère forestier réel pendant quelques générations, même si le chiffre prévu pour la population de la région parisienne en 1971 venait à être dépassé ou continuait à croître comme semble le laisser prévoir de récentes estimations.

Sur un total d'environ 25.000 ha boisés constituant géographiquement le Massif de Fontainebleau, la forêt domaniale proprement dite occupe près de 17.000 ha. Sont de plus soumis au régime forestier les bois communaux de Samoëns, bois de Sainte-Marie, terrains militaires de Bois-Rond; au total 1.020 ha supplémentaires, chiffre qui est appelé à augmenter au cours des années à venir, l'administration se devant d'adopter une politique d'acquisitions en matière d'espaces verts, seule manière d'en assurer efficacement la sauvegarde.

La présence, aux abords immédiats du massif, de nombreuses agglomérations dont l'emprise urbaine est en constante expansion du fait de l'augmentation du nombre des résidences secondaires, la présence en particulier de la plus importante d'entre elles: Fontainebleau-Avon, en plein coeur de la forêt, a pour conséquence de transformer certaines parcelles de la périphérie en parcs publics de fait. Mais il suffit de se promener quelques heures à pied dans le massif ou de s'éloigner de quelques centaines de mètres des routes à grande circulation, même les jours d'affluence, pour constater que la plupart des cantons de la forêt ont conservé et conserveront encore longtemps un caractère de réelle solitude et parfois même de sauvagerie. Je ne parle pas des journées d'hiver où les forestiers, procédant aux opérations préparatoires aux coupes prochaines, ont l'impression d'avoir le privilège exclusif d'être seuls à arpenter les bois.

L'abondance des cerfs, chevreuils et sangliers prouve enfin que les conditions de vie en forêt sont suffisamment naturelles pour permettre aux troupeaux de grands animaux un développement normal. Mais le plus important n'est pas là. Les bénéfices retirés par les citadins de leurs divers contacts avec les zones rurales doivent être multiples: détente physique et morale, retour périodique vers la nature, mais aussi amélioration de leur comportement social, éducation de leurs réflexes grâce à une ouverture sur des problèmes géographiques, techniques et humains autres que les problèmes fatalement limités propres à la vie urbaine. Or, à cet égard, si un léger progrès se manifeste depuis une dizaine d'années dans le comportement du public vis-à-vis de la forêt (respect de la végétation, de la propriété des lieux, des signes de limite et des panneaux indicateurs, application des consignes de protection contre l'incendie), ce progrès est encore très insuffisant en ce qui concerne ses connaissances générales sur les divers aspects de la vie rurale.

Nous sommes obligés de constater que l'ignorance du public, et même du public cultivé, en matière de sylviculture est encore considérable. Evidemment, la forêt est de plus en plus appréciée, je dirais même aimée. Mais chacun la voit sous un angle différent. Les uns

aimeront sa poésie, ses vieux arbres, ses rochers (avec ou sans arbres suivant les goûts), ses sentiers secrets ou, au contraire, la belle ordonnance des grandes percées royales, témoignage des efforts de rationalisation en matière d'aménagement du terroir faits par les générations passées; les autres, à l'esprit plus scientifique, étudieront ses champignons, ses mousses, ses plantes, ses groupements végétaux, ses insectes, ses oiseaux, ses sols.

La majorité tendra une oreille inquiète lorsqu'elle entendra la cognée ou la scie du bûcheron, travaillant sous l'oeil complice du forestier. Ce dernier est encore trop souvent considéré, bien qu'inconsciemment, comme une sorte de vandale officiel, préoccupé avant tout d'alimenter les caisses de l'Etat, prompt à contrecarrer sans vergogne l'épanouissement harmonieux des forces naturelles.

Et pourtant, si chaque ami de la nature regarde la forêt à travers ses préoccupations personnelles, au demeurant parfaitement légitimes, s'il réalise fréquemment un travail d'analyse fort utile, le rôle du forestier de terrain est de faire la synthèse de tous les points de vue, dans le temps et dans l'espace, et d'en tirer les règles de conduite les plus judicieuses, à la fois prudentes et efficaces.

Une vérité doit être impérativement ancrée dans l'esprit du public: en forêt, comme en toute culture, la nature donne proportionnellement à ce que l'homme sait lui demander à condition qu'il en respecte les lois. C'est le moment de citer la phrase devenue classique du grand forestier Parade, disant que l'action du sylviculteur doit être basée sur le principe suivant: "Imiter la nature, hâter son oeuvre". Contrairement à une opinion courante, la forêt naturelle, surtout sous nos climats où la végétation ne possède pas une luxuriance comparable à celle qu'elle connaît sous le climat équatorial, est rarement une belle forêt, au sens esthétique du terme.

Nos plus belles futaies feuillues ou résineuses sont le résultat d'une action réfléchie de l'homme et se trouvent aussi éloignées d'une forêt vierge qu'un jardin à la française peut l'être d'un vieux clos abandonné aux herbes folles depuis plusieurs générations.

Sans vouloir aborder ici la philosophie des réserves, dont l'utilité scientifique ne peut être mise en doute lorsqu'il s'agit des réserves biologiques, intégrales ou dirigées, il est permis de se demander si le but poursuivi par les créateurs des réserves artistiques a toujours été pleinement atteint.

Actuellement, une réserve est dite intégrale lorsque toute action humaine y est au tant que possible évitée en vue de laisser la nature évoluer sous le jeu des seules forces naturelles; une réserve est dite dirigée lorsque le but poursuivi est de maintenir un milieu vivant, un biotope, dans un état donné ou de lui rendre progressivement sa forme originelle; par contre, l'objectif visé dans les réserves artistiques est plus particulièrement la protection de la nature et le respect des sites; certaines écoles de peinture jouèrent un rôle important dans le mouvement d'opinion qui aboutit à leur création au siècle dernier.

Beaucoup ont considéré la forêt sous un angle purement sentimental, oubliant d'admettre avec réalisme cette évidence que les arbres, comme tous êtres vivants, sont périssables. Il en est résulté que certaines parcelles de Fontainebleau, qui portaient de magnifiques peuplements au XIX<sup>e</sup> siècle, ont dû être rayées de la série artistique; une politique timide et conservatrice à l'excès les avaient transformées en amas de bois morts ou dépérissants, s'écroulant littéralement sur des ronciers et des landes à fougères après que les régénérations en essences précieuses, espoirs de la forêt, aient péri, faute d'air et de lumière.

A-t-on pensé que certains chênes magnifiques, exploités à maturité, auraient pu survivre dans l'oeuvre d'art d'un ébéniste ou dans la robuste charpente d'un navire, alors qu'il pourrissaient lentement sur le sol de la forêt, les noms parfois orgueilleux qu'ils avaient reçus ayant été oubliés depuis longtemps.

Quelques chiffres nous permettent d'étayer notre raisonnement. Les exploitations de ces dernières années (moyennes 1959-1960-1961) ont produit dans la forêt domaniale de Fontainebleau proprement dite: bois d'oeuvre: feuillus 14.450 m<sup>3</sup>, résineux 10.870 m<sup>3</sup>, soit un total de 25.320 m<sup>3</sup>; bois d'industrie: feuillus 1820 m<sup>3</sup>, résineux 400 m<sup>3</sup>, soit un total de

2220 m<sup>3</sup>; bois de feu: feuillus 27.300 stères, résineux 6.450 stères, soit un total de 33.750 stères; soit, convertis en mètres-cubes, sensiblement 22.275 m<sup>3</sup>. La production moyenne totale a donc été voisine de 49.800 m<sup>3</sup>; ce qui fait ressortir, bien qu'il ne faille accorder qu'une valeur faible à des chiffres calculés sur une aussi courte période, une production moyenne annuelle à l'hectare de 1,62 m<sup>3</sup> en bois d'œuvre et d'industrie et de 2;93 m<sup>3</sup> en production totale.

Ces chiffres sont supérieurs à la production moyenne de l'ensemble des forêts françaises. Certes il faut tenir compte de la faible productivité de la plupart des forêts méditerranéennes, mais ces résultats prouvent que les sols de la forêt de Fontainebleau, malgré leur réputation de pauvreté, sont aptes à fournir une importante quantité de matière ligneuse. Certaines parcelles portent en effet, de magnifiques peuplements de chêne rouvre, de pin sylvestre et plus rarement de hêtre. D'autres pourraient avantageusement faire l'objet d'un enrichissement en résineux d'ombre, notamment dans le nord de la forêt.

Une politique raisonnable d'investissements, assurant des travaux d'équipement et d'entretien indispensables permettrait de maintenir la production de la forêt à son niveau actuel, et vraisemblablement de l'augmenter malgré certains signes de dépérissement manifesté par la végétation de quelques cantons à la suite des dernières années sèches, notamment sur les alluvions filtrantes et riches en calcaire. Quoi qu'il en soit, les conditions écologiques des différents cantons de la forêt, les types de stations sont assez variés pour qu'aucun risque d'uniformité ne vienne menacer les peuplements, ni dans leur composition floristique, ni même dans leur mode de traitement. Le caractère inattendu et sauvage de certains sites, qu'il s'agisse des platières, des amas de rochers, des mares, des bordures de plateaux ou des vallées épineuses et arides, sera sauvegardé et les études scientifiques en cours, dans le cadre des réserves biologiques, seront poursuivies.

Le forestier est même disposé, dans les parcelles considérées comme aptes à porter les peuplements les plus magestueux, à faire abstraction des notions trop rigides d'exploitabilité financière ou économique; mais il estime que la légitime protection de la nature ne doit pas aboutir à l'état de délabrement dans lequel certaines futaies sont tombées.

Une coupe en exploitation ne doit pas effrayer le public: coupe d'amélioration, elle permet de sélectionner les sujets d'avenir qui sont la fierté de la forêt en croissance; coupe de régénération, elle permet de récolter les sujets parvenus à maturité tout en ménageant espace et lumière à leur descendance. A cet égard, il n'est pas impossible que le parcours de certaines parcelles doive être un jour interdit aux promeneurs pendant une période plus ou moins longue, sujétion qui ne sera jamais très lourde dans un massif aussi étendu.

Forêt suburbaine, la forêt de Fontainebleau sera alors à même de remplir toutes les missions qu'on attend d'elle: espaces ouverts aux loisirs, source d'éducation civique, réserve d'air pur, école d'initiation aux lois et aux beautés de la nature, mais aussi au sens du travail humain.

Une gestion forestière ne peut être que dynamique, sinon les massifs légués par les générations passées se dégradent. Elle repose sur un subtil équilibre, constamment remis en cause, entre les lois biologiques du monde végétal et du monde animal, la pression des besoins humains et les moyens techniques dont dispose notre civilisation.

L'homme, en Forêt de Fontainebleau, ne peut défendre la nature qu'en l'aidant à vaincre les atteintes dont elle est l'objet. Ses interventions seront fatalement plus nombreuses que dans une forêt perdue au fond d'une province reculée, mais elles resteront moins artificielles que dans un parc urbain. Elles feront constamment appel à la collaboration d'un public toujours mieux éclairé, devenu à même de comprendre le bien-fondé de certaines règles de sylviculture ou de certaines restrictions à sa liberté.

Si quelques secteurs de la forêt de Fontainebleau, heureusement limités, ont du être sacrifiés aux nécessités de la vie moderne, elle possède encore suffisamment d'espaces et de ressources pour que le forestier puisse y donner libre cours à son art.

## GEOGRAPHIE

MORPHOLOGIE DU BASSIN DU LOING.- J. Gras a consacré (Thèse d'Etat/Lettres, 496 pp., 118 fig., Nantes 1964) un mémoire au "Bassin de Paris méridional". Il s'agit d'une étude de géographie physique consacrée à l'analyse des formes du relief dans un domaine étendu qui comprend le Bassin du Loing, le Gâtinais orléanais et une partie de l'Yonne. L'auteur traite de l'architecture des cuestas crétacée et Bajocienne, de la crise tectonique finio-ligocène de style brisant "détruisant la continuité d'une topographie de plaine héritière de la surface d'émergence finicrétacée" et d'où naquit la faille de Montargis/Nemours. Il étudie les pseudocuestas de la Puisaye "oeuvres des torsions anticlinales affectant à contre-pendage les strates Jurassiques". L'auteur conteste la thèse de Denizot, repense les formations continentales grâce aux techniques récentes de la sédimentoanalyse. Il récuse la nappe datée e3b par Jodot dans le Bassin du Loing, nie toute action torrentielle violente au Ludien et donc la datation éocène des grandes fractures ligériennes et traite des oscillations glacioeustatiques et de leur influence sur les profils hydrologiques.

THESE.- P. Plavinet, agrégé de Géographie à Paris, prépare une thèse de doctorat sur "Le peuplement de la Brie".

## GEOLOGIE

PETROGRAPHIE ET SEDIMENTOANALYSE PROFONDES A COULOMMES (S. & M.).- M. Soudant a consacré une thèse de 3<sup>e</sup> cycle (Faculté de Nancy, Labo de Géologie, 172 pp., 71 fig., 1964) à l'"Etude pétrographique et sédimentologique du sommet du Bathonien dans le gisement pétrolier de Coulommès". Ce gisement exploite trois réservoirs localisés dans les formations calcaires bathoniennes, surmontées d'une série marneuse calloviennne. Sa coupe présente, du haut vers le bas, la succession suivante: a/ marnes calloviennes, b/ calcaire marneux zoogène (Callovien?), c/ calcaire oolithique (Bathonien), d/ calcaire sublithographique sensu lato subdivisé en: calcaire sublithographique supérieur, calcaire graveleux supérieur, calcaire sublithographique inférieur et calcaire graveleux inférieur. Les réservoirs sont respectivement situés dans le calcaire oolithique R1, le calcaire graveleux supérieur R2 et le calcaire graveleux R3.

L'étude entreprise porte sur l'intervalle allant du sommet du calcaire sublithographique inférieur à la base des marnes, limites incluses. Elle conduit aux conclusions suivantes: A/ Sur le plan sédimentologique: dans l'intervalle étudié, la sédimentation s'est effectuée en deux phases: successivement: phase à caractère chimigène dominant ayant conduit à l'élaboration des calcaires sublithographiques et oolithiques; les dépôts se sont formés en mer chaude de faible profondeur, sur de vastes plates-formes en voie de subsidence analogues à celles de la mer actuelle des Bahamas; phase à caractère terrigène dominant avec dépôt du calcaire marneux et des marnes. Le changement de type de sédimentation est susceptible de suppléer, dans une certaine mesure, au manque de faune caractéristique dans le calcaire marneux et le calcaire oolithique; il tend à placer la démarcation Bathonien/Callovien à la limite de ces deux formations.

B/ Sur le plan de l'évolution diagénétique: l'authigénèse s'est déroulée sous le signe d'une réorganisation constante du matériel carbonaté; elle a conduit en outre à la néoformation de quartz et de kaolinite et s'est effectuée en milieu constamment réducteur.

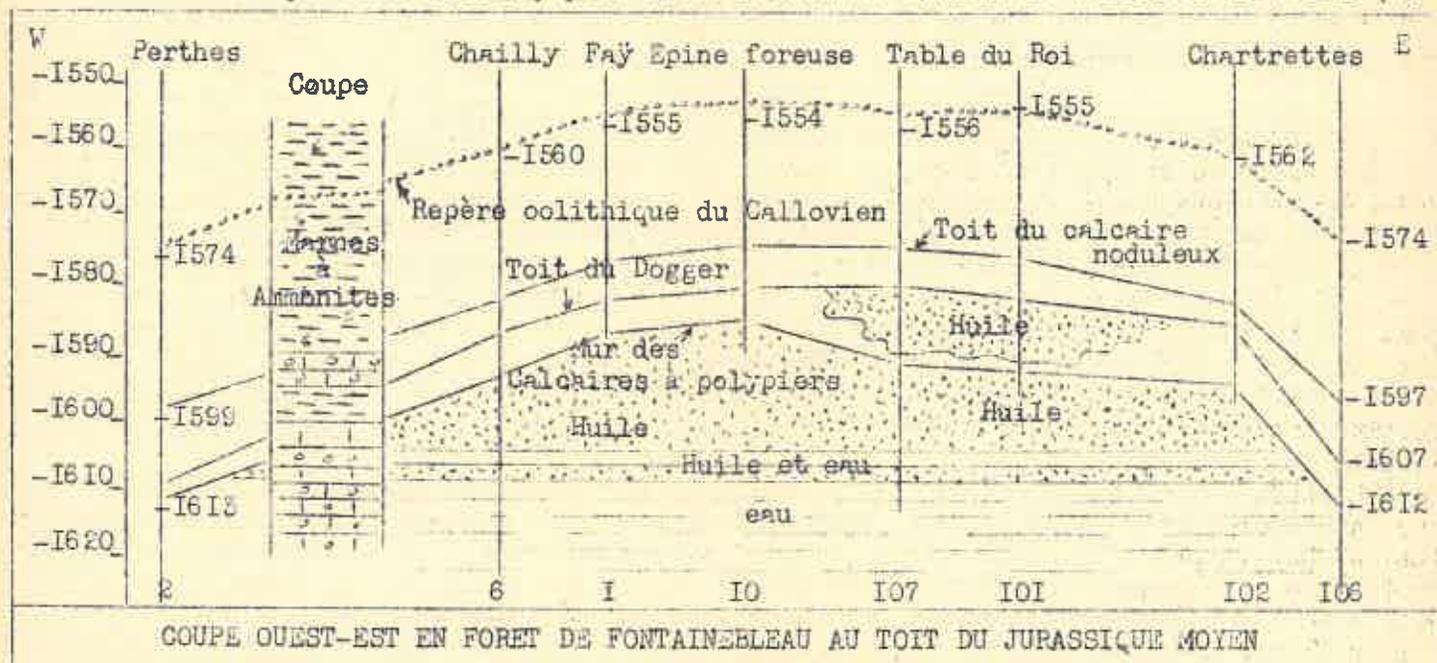
La porosité des réservoirs R1 et R2 résulte très vraisemblablement de phénomènes de dissolution survenus dans des conditions superficielles (zone intertidale) et contemporains d'une diagénèse précoce.

Au cours d'un meeting qui s'est tenu aux Arts et Métiers, M. Soudant a d'ailleurs développé sa thèse devant la section "Géologie-Geophysique" de l'association des travailleurs pétroliers. Il parla de ces incidences sur l'origine des porosités, insistant sur l'identité des faciès entre les roches étudiées et les sédiments se déposant actuellement sur les bancs de la mer des Bahamas, faciès qui impliquent, dès lors, des conditions d'environnement suivantes: vastes hauts-fonds, eaux soumises à une évaporation intense et saturée par là en carbonate de chaux. Dans ce cadre, le calcaire sublithographique de Coulommès correspondrait à une sédimentation en milieu calme et le calcaire oolithique à des eaux agitées.

ITINERAIRES GEOLOGIQUES.- Albert F. de Lapparent vient de faire paraître (Hermann Paris 1964, 156 pp.) sous le titre "Région de Paris. Excursions géologiques et voyages pédagogiques", une révision entièrement refondue, mise à jour, complétée, "automobilisée", illustrée de photos, dessins, plans, de ses deux tomes d'"Excursions géologiques dans le Bassin de Paris" 1946-1958.

Il s'agit en fait d'un ouvrage entièrement nouveau où tous les sites géologiques ont été revus, supprimés, ajoutés suivant leur état actuel. Pour ce qui concerne notre région, une lacune a été comblée. L'excursion XII, qui reprend l'itinéraire de Moret à Montereau et Provins, contient un chapitre nouveau: Forêt de Fontainebleau, Nemours, Château-London (pp. 104-110) et un autre spécial (pp. 142-151) consacré aux "Gisements de pétrole de la région de Paris" avec coupes géologiques, cartes, schémas stratigraphiques des champs de Chailly/Fbleau, Chartrettes, Couloumes, Châteaurenard.

C'est ainsi que sont décrits, pour notre secteur d'études: la Vallée de la Marne (Is-



les-les-Meldeuses, Trilport), la Forêt de Fbleau (Franchard, Recloses), les cordons littoraux de Villiers-sous-Gréz, le Cirque de Larchant, les sablières de Bonnevaux, les poudingues de Nemours, le calcaire lacustre de Château-London, le Ludien de St-Mammès, les tufs de La Celle, le Sparnacien de Vernou, les Monts de Rubrette et Vernou, la craie campanienne de Montereau, l'argile de Merlange, la butte de Tréchy, le Sparnacien de Provins. En géologie profonde, le Bathonien de Couloumes et Chailly/Fbleau, l'Anticlinal des Evées, les lentilles néocomiennes de Châteaurenard, Griselles et Château-London. Tous ces sites avec itinéraires de visite par la route.

Deux coupes sont publiées: celle du toit du Bathonien entre Perthes, Chailly-an-Bière, Fay, l'Epine-foreuse, la Table du Roi, Bois-le-Roi et Chartrettes et celle des lentilles néocomiennes de St-Firmin des Bois. La première reproduit le schéma publié dans notre bulletin 1961, p. 6 en y apportant un complément décelé depuis. La coupe au toit du Dogger laisse apparaître une lentille imprégnée entre la Table du Roi et Chartrettes, isolée de la couche des calcaires à polypiers et un peu plus haute; d'autre part on a mis en évidence un mur de calcaires à polypiers du Bathonien qui sert de toit au réservoir mais présente avec le toit réel du Dogger un décalage de 5 à 8 mètres (cf. figure ci-dessus à comparer avec celle du bull. 1961).

La seconde figure du Lapparent est une coupe des lentilles sableuses du Néocomien de Saint-Firmin-des-Bois près Montargis, semblable à celle de Châteaurenard que nous avons publiée au bulletin 1962, pp. 6 et 7, lentille représentant des chenaux sableux correspondant à des dours d'eau serpentant dans de vastes marais du Crétacé inférieur.

ZOOLOGIE

CAPTURE.- Le 30 septembre 1963 a eu lieu la capture d'une femelle d'*Argiope Brünnichi* Scop. = *Epeire fasciata* Latr. (Arachnide Argiopidae) avec son cocon extérieur en forme de mongolgière, sur le mur du bâtiment des douches municipales de Valence-en-Brie. J.V.

ORNITHOLOGIE

DES NOUVELLES DU PIC NOIR.- Suite à ma note parue dans notre bulletin de septembre/Octobre 1964 relative à la présence du Pic noir en Forêt de Fontainebleau: Le 24 novembre 1964, j'ai observé les évolutions d'un couple dans la Hêtraie/pinède de la parcelle X A5 des Ventes-Caillet. Le 10 décembre 1964, un mâle visitait les troncs de Hêtres morts sur pied percés de nombreux trous attestant que d'autres Pics (*Epeiche* principalement) avaient autrefois élu domicile en ce lieu situé au Mont-Ussy, Route de la Renommière, parcelle IV C4. Enfin, le 31 décembre 1964 et le 6 janvier 1965, j'ai entendu à nouveau les plaintes caractéristiques de ce nouvel hôte de la forêt dans les mêmes Ventes-Caillet.

Le dernier bulletin "Oiseaux de France" publié par le groupement des Jeunes ornithologistes remarque que le peuplement du Pic noir "se développe autour de Paris". Ce Pic est signalé dans une forêt du Montois, en Seine-et-Marne et dans la Forêt d'Ermenonville (Oise).

Jean VIVIEN.

MIGRATEUR.- Notre ancien président Henri Morel nous fait part de la capture, le 1<sup>o</sup> mars 1965, au Mée-sur-Seine (S. & M.), près de Melun, d'un Roitelet huppé (*Regulus regulus*) trouvé mort par Jean-Pierre Ribet. L'oiseau portait une bague en provenance du centre de langage de Varsovie (Pologne).

ENTOMOLOGIE

COLEOPTERES DE LA FORET DE FONTAINEBLEAU ET DE LA MASSANE.- Notre collègue Roger Dajoz dans son "Catalogue des Coléoptères de la Forêt de la Massane" (Vie et Milieu, suppl. XV, fasc. 4, 1965, 209 pp.) rappellera la présence en Forêt de Fbleau de 24 espèces intéressantes ou très rares, la plupart méridionales ou sarmatiques, pour lesquelles le Massif de Fbleau représente l'extrême extension vers le Nord:

Staphylinidae: *Medon rufiventris*.- Aleocharidae: *Tachysida gracilis*, *Athela boletophila*.- Scydmaenidae: *Euthichonmus conicicollis*.- Colonidae: *Colon griseum*.- Scarabaeidae: *Lucanidae: Aesalus scarabaeoides* (cf. Dajoz Bull. ANVL 1963, 40).- Buprestidae: *Nalanda fulgidicollis*.- Elateridae: *Melanotus crassicollis*.- Eucnemidae: *Isorhynchus melasoides*.- Anobiidae: *Hedobia pubescens*, *Achina Latreillei*.- Cucujidae: *Lathropus sepicola*, *Cryptolestes spartii* = *ater*.- Cryptophagidae: *Cryptophagus labilis*.- Cisidae: *Xylographus bostrychoides*.- Endomychidae: *Liesthes seminigra*.- Colydiidae: *Endophloeus Marcowichianus*, *Synchila angularis*.- Tenebrionidae: *Pentaphyllus testaceus*.- Alleculidae: *Allecula morio*, *Prionychus Fairmairei*.- Melandryidae: *Abdera quadrifasciata*, *Phloeotrya Vaudoueri*.- Meloidae: *Zonabris variabilis*.

Roger Dajoz consacre un paragraphe biogéographique à une "comparaison avec la faune de la Forêt de Fontainebleau (pp. 191-192) avec tableau. Il constate que sur 2966 espèces de Coléoptères de la Forêt de Fbleau et 1256 de la Massane: 701 espèces sont communes dont 233 terricoles et aquicoles (1271 à Fbleau), 316 sont xylophages et mycetophages (825 en Forêt de Fbleau), 154 phytophages (870 à Fbleau). D'autre part, 54 % des Coléoptères de la Massane se retrouvent en Forêt de Fbleau; sur ce pourcentage, il y a 69 % de xylophages, 53 % de phytophages et 46 % de terricoles.

OBSERVATION DE LILIOCERIS MERDIGERA EN FORET DE FONTAINEBLEAU.- Je signale la capture, le 7 mai 1964, en Forêt de Fontainebleau, au Puits-du-Cormier, de cinq exemplaires de *Lilioceris merdigera* L. (Coléoptères Chrysomelidae), sur *Polygonatum officinale*.

Cette espèce se rencontre beaucoup plus rarement que *Lilioceris lili* Scop. que l'on voit chaque année en grand nombre sur les Lis de nos jardins. Elle s'en distingue par la coloration en partie rouge des pattes et du dessous du corps.

Jean VIVIEN.

BOTANIQUE

OSMONDE, PILULAIRE ET THELYPTERIDACEES EN SEINE-ET-MARNE.- A l'attention de nos collègues naturalistes de l'A.N.V.L., nous avons cru bon d'extraire de notre dernier article concernant les Ptéridophytes de la Région parisienne (Cah. Natur. 20 (3), 41-54) ce qui a trait au département de Seine-et-Marne.

I/ Osmonde: Espèce paraissant rarissime à l'état spontané en Seine-et-Marne. Il serait intéressant que ses localités soient soigneusement étudiées. On peut diviser celles-ci en deux groupes: a/ Localités dues à une introduction: 1/ Mare du Parc aux Boeufs (Fontainebleau: Mercié 1954; 2/ Bois de Tartrel près de La Ferté-sous-Jouarre: Moynots vers 1950; 3/ La Genevraye, dans les environs de la pièce d'eau de La Tour: Duclos mss; 4/ Fontaine-Sanguinède (Fontainebleau): Verlot 1879; cette localité se confond peut-être avec elle indiquée par Denecourt en 1866 sous la dénomination: "Rochers de la Solle"; nous ne connaissons pas d'échantillon d'herbier en provenance de ces diverses localités. b/ Localités où la plante est peut-être spontanée: 1/ Montgé près Dammartin-en-Goële: Barbel 1891 P ! (Nous avons vu un échantillon dans l'Herbier du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris); bois du Château de Montgé: Gaume 1922 P ! (aulnaies acides); 2/ Nemours: Gabalda ANVL 1918; pas d'échantillon connu de nous; 3/ Souppes: Cosson 1861 P !.

II/ Pilulaire: 1/ Cesson: Gaume 1919 P !; 2/ Forêt de Rougeau: Gaume Bull. Soc. Sc. nat. S. & O. 1925; 3/ Fontainebleau: probablement assez abondant autrefois; en regression très nette en liaison avec la disparition de nombreuses mares. A ce jour, nous avons pu recenser 8 points de récoltes: Mares de Bellecroix, Mare de Franchart, Mares du Carrefour d'Occident, Mare aux Fées, Mare aux Evées, Mare du "oulligny, Champ de Tir du Mont "erle, Mares du Grand Veneur. La plante fut certainement rédoitée en d'autres points; depuis la guerre de 1939-45 elle n'a été revue qu'à la Mare aux Fées.

III/ Phegopteris polypodioides Fée (= Dryopteris phegopteris L): Signalé à Fontainebleau par Chevallier en 1827 dans sa flore générale des environs de Paris; il est certain que cet auteur connaissait bien la plante, mais on ne connaît aucun échantillon de cette espèce en provenance de Fontainebleau. Elle est présente à la périphérie de la région parisienne mais elle ne semble bien ne pas y pénétrer. A rechercher.

IV/ Lastrea limbosperma (All.) Holub et Pouzar (= Polystichum montanum): Champagne-sur-Seine: Devilliers 1838 P ! A rechercher.

V/ Thelypteris palustris (Salisb.) Schott (= Polystichum thelypteris L.): 1/ Episy/La Genevraye/La Tour: Mouillefarine 1862 P !, Camsus 1887 Bull. Soc. Bot. fr.; certainement récolté depuis cette date; 2/ Arbonne, Marais de Baudelut: récolté en 1959 et 1963 mais certainement avant; 3/ Larchant: récolté par Mérat, revu en 1953; mais y existe-t-il encore?; 4/ Fontaine-le-Port, Forêt de Barbeau: Gaume Bull. Soc. Bot. fr. 1922; revu en 1949 et 1962 au cours d'excursions de l'ANVL; 5/ Melz, marais tourbeux calcaire de la Seine en aval près de la gare: Gaume 1921 P !; station à revisiter; 6/ Moret, étang: Mérat 1803 P !; Le Sage 1907 P !; peut-être récolté depuis; 7/ Souppes: Cosson et Germain 1861 (Flore); pas d'échantillon connu de nous; 8/ Valence-en-Brie (Forêt): Gaume 1922, Bull. Soc. Bot. fr., à rechercher; 9/ Villefermoy (Forêt): Gaume 1921 P !, à rechercher; 10/ Villetard, marais de l'Essonne: Virot 1954, Cah. Natur. 10 (aulnaie tourbeuse), nous ne connaissons ni date précise ni échantillon de cette récolte.

On pourrait penser que la floristique des environs de Paris est parfaitement connue; cela ne nous paraît pas être le cas, car dès que l'on cherche - comme nous tentons de le faire - à établir un catalogue des connaissances en la matière, on est très vite arrêté par le manque d'échantillons d'herbier et surtout de données récentes. C'est, croyons-nous, par la publication de leurs observations (appuyées dans les cas intéressants ou critiques d'échantillons récoltés parcimonieusement mais cependant déterminables) que les botanistes parisiens permettront d'atteindre à une connaissance précise des richesses botaniques de leur région.

A PROPOS DE DEUX PLANTES NATURALISEES A FONTAINEBLEAU.- Notre président Jean Vivien a récemment signalé dans ce bulletin (Janv.-Fév. 1965, p. 12) la découverte en Forêt de Fontainebleau, à la Butte Montceau, d'*Evonymus latifolius* Scop. et d'*Ulmus montana* With. connus seulement auparavant - avons-nous ajouté d'après notre fichier botanique - : la première espèce près de l'Obélisque et la seconde à Avon et Souppes. Or, notre collègue Henri Bouby nous rappelle par la note ci-après des observations qui n'étaient pas encore consignées à notre fichier. Nous le remercions de cette mise à jour.

Lors d'une excursion organisée en commun par l'A.N.V.L. et les Naturalistes Parisiens en Forêt de Fontainebleau le 9 juin 1963, nous écrit Henri Bouby, les participants ont pu observer ces deux espèces presque côte à côte le long de la Route d'Episy, sur sa marge Nord, non loin de l'Obélisque (cf. C.-R. de l'excursion: H. Bouby, Bull. ANVL 1963, p.105).

En ce qui concerne *Evonymus latifolius*, est-ce bien ici la localité citée par Benoist en 1947 ("Un seul individu près de l'Obélisque")? En tous cas j'ai dénombré en 1963 plusieurs pieds de cet *Evonymus* entre l'Obélisque et la Route de Compadour. La plante était d'autant plus facilement identifiable qu'elle se trouvait en mélange avec *Evonymus europaeus*.

Pour *Ulmus montana*, si l'on se reporte aux références données au bulletin de janvier, il s'agirait, route d'Episy, d'une localité nouvelle; les individus observés étaient tous assez jeunes et l'emplacement des pieds ne semblait pas indiquer une introduction volontaire (Cette remarque étant également valable pour *Evonymus latifolius*).

Coincidence curieuse, ces deux espèces voisinent ici comme elles voisinent à la Butte-Montceau.

Henri BOUBY.

LICHENOSOCIOLOGIE.- La revue "Vegetatio" (Acta Botanica) de La Haye, organe de l'Association internationale de Phytosociologie (XII, 1964, pp. 100-224) publie une importante thèse de Louis Massé (Rennes): "Recherches phytosociologiques et écologiques sur les Lichens des Schistes rouges cambriens des environs de Rennes" dans laquelle l'auteur établit pour plusieurs biotopes des comparaisons bryo- et lichénosociologiques avec les faciès et associations de la Forêt de Fontainebleau, d'après les travaux de Pierre Doignon, notamment pour l'*Hedwigieto-Umbilicarietum*, pp. 168, 186)

#### MYCOLOGIE

RECOLTES AUTOMNALES 1964.- A/ Massif de Fontainebleau: La Queue de Fontaine 26/IX: *Polyporus giganteus*; *Boletus edulis*, *erythropus*, *granulatus*; *Russula cyanoxantha*; *Collybia fusipes*; *Mucidula radicata*; *Clitocybe mellea*; *Hygrophoropsis aurantiaca*; *Melanoleuca vulgaris*; *Amanita pantherina*, *rubescens*, *muscaria*; *Nematoloma fasciculare*; *Lycoperdon gemmatum*; *Ganoderma lucidum*.

Ventes Lopinot/Clos du Roi 29/IX: *Boletus erythropus*; *Russula emetica*; *Clitopilus prunulus*; *Collybia platyphylla*; *Entoloma lividum*; *Psalliota caespitris*; "épiots" sp.; *Amanita rubescens*; *Pholiota mutabilis*.

Croix de Souvray/Ventes Galène 29/IX: *Boletus edulis*, *erythropus*; *Collybia maculata*; *Hygrophoropsis aurantiaca*; *Amanita rubescens*, *citrina*; "nematoloma fasciculare".

Ventes des Charmes I, 28/X: *Gantherellus cibarius*; *Hygrophoropsis aurantiaca*; *Boletus edulis*, *erythropus*, *queleti*, *badius*; *Lactarius chrysorrhoeus*, *blennius*, *volemus*; *Russula cyanoxantha*, *emetica*, *nigricans*, *densifolia*, *fellea*, *ochroleuca*; *Paxillus involutus*; *Rozites caperata*; *Cortinarius purpurascens*, *alboviolaceus*; *Hygrophorus cossus*; *Nematoloma fasciculare*; *Melanoleuca vulgaris*; *Mycena inclinata*, *galericulata*; *Collybia fusipes*, *dryophila*; *Laccaria proxima*; *Marasmius urens*; *Hebeloma crustuliniforme*; *Amanita rubescens*, *citrina*, *phalloides*, *muscaria*, *vaginata-plumbea*; *Pluteus cervinus*; *Cortinarius olochrous*, *torvus*.

Gros Fouteau S, 8/X: *Dryodon coralloides*; *Boletus badius*, *chrysentheron*, *erythropus*, *albidus*, *subyomentosus*; *Russula emetica*, *lepida*; *Mycena pura*; *Collybia butyracea*, *platyphylla*; *Mucidula radicata*, *mucida*; *Paxillus involutus*; *Pholiota spectabilis*; *Amanita citrina*, *rubescens*, *phalloides*, *gemmata*; *Volvaria speciosa* = *gloiodephala*; *Pluteus cervinus*; *Nematoloma fasciculare*; *Lycoperdon gemmatum*; *Leucocoprinus procerus*.

Aiguisoirs/Gros Buisson 6/X: *Boletus edulis*; *Mucidula radicata*; *Amanita rubescens*, *citrina*.

Hauteurs de la Solle/Mo,ts Saint-Pères 4/X: *Melanopus varius*, *Boletus Queleti*, *Satanas*; *Lactarius zonarius*; *Pleurotus ostreatus*; *Collybia platyphylla*; *Hygrophoropsis aurantiaca*; *Pluteus depauperatus* Romagn. sur vieux tronc de Hêtre; *Mycena galericulata*; *Amanita pantherina*; *Leucocoprinus procerus*; *Phylacteria terrestris*.

Chêne feuillu/Rocher brûlé 13/X: *Boletus badius*, *erythropus*; *Lactarius deliciosus*; *Russula nigricans*, *cyanoxantha*, *vesca*, *emetica*, *ochroleuca*, *fragilis*; *Collybia maculata*, *dryophila*, *erythropoda*; *Clitocybe infundibuliformis*; *Hygrophorus cossus*; *Cortinarius anomalus*, *alboviolaceus*; *Tricholoma rutilans*; *Rozites caperata*; *Melanoleuca vulgaris*; *Hygrophoropsis aurantiaca*; *Amanita citrina*, *rubescens*, *vaginata-grisea*; *Stropharia aeruginosa*; *Nematoloma fasciculare*.

Butte-Montceau 15, 31/X: *Peziza aurantia*, abondante près du château d'eau; *Boletus erythropus*; *Paxillus involutus*; *Lactarius quietus*; *Russula emetica*, *nigricans*, *fellea*; *Collybia maculata*, *mellea*; *Mycena galericulata*; *Clitocybe infundibuliformis*; *Cortinarius anomalus*, *calochrous*; *Laccaria laccata*; *Lepiota mastoidea*; *Amanita citrina*, *rubescens*; *Pluteus cervinus*; *Nematoloma fasciculare*; *Lycoperdon gemmatum*.

Mare aux Corneilles/Ventes Caillot/Vieux Rayons 18/X: Escursion avec la Société mycologique de France, les Naturalistes Parisiens, l'A.N.V.L. et les Naturalistes Corbeillois: *Hygrophoropsis aurantiaca*; *Fistulina hepatica*; *Aleuria vesiculosa*; *Bulgaria inquinans*; *Coryne sarcoides*; *Stereum hirsutum*, *insignitum*; *Merullius tremellosus*; *Coriolus versicolor*, *rudustus*; *Dryodon coralloides*; *Polyporus frondosus*; *Trametes quercina*, *rubescens*, *gibbosa*; *Ungulina fomentaria*, *fuliginosa*; *Boletus granulatus*, *edulis*, *erythropus*, *cramesinus*, *badius*, *aurantiacus*; *Paxillus involutus*; *Gomphidius viscidus*; *Lactarius rufus*, *tonainosus*, *pallidus*, *controvessus*, *subdulcis*; *Russula delicata*, *nigricans*, *cyanoxantha*, *vesca*, *fellea*, *emetica*, *sardonica*, *foetens*, *caerulea*, *atropurpurea*; *Hygrophorus cossus*, *nemoreus*; *Pleurotus algidus*; *Lentinellus cochleatus*, *tigrinus*; *Clitopilopsis mundulus*; *Dochmiopus variabilis*; *Mycena pelianthina*, *galericulata*, *inclinata*, *vitilis*, *polygramma*, *pura*, *galopus*; *Marasmius alliaceus*, *urans*, *ramealis*, *oreades*, *rotula*, *fuscopurpureus*; *Collybia maculata*, *fusipes*, *dryophila*, *conigena*, *platyphylla*; *Mucidula radicata*, *mucida*; *Xerula longipes*; *Clitocybe nebularis*, *infundibuliformis*, *mellea*, *odora*, *rivulosa*, *phyllophyla*, *inversa*; *Laccaria laccata*, *amethystina*, *proxima*; *Tricholoma ustale*, *rutilans*; *Entoloma lividum*; *Cortinarius alboviolaceus*, *purpurascens*, *caesiocyaneus*, *violaceus*, *splendens*, *torvus*, *rigidus*, *hinnuleus*; *Cortinarius bulbiger*; *Hebeloma crustuliniforme*, *hiemale*; *Pholiota adiposa*, *spectabilis*, *mutabilis*; *destruens*; *Lepiota acutesquamosa*, *cratata*, *clypeolaria*, *latispora*, *maetulespora*; *Leucocoprinus procerus*, *mastoideus*; *Cystoderma amianthinum*; *Psalliota silvicola*; *Amanita phalloides*, *vaginata-fulva*, *muscaria*, *pantherina*, *rubescens*, *spissa*, *citrina* var. *alba*, *porphyria*; *Pluteus cervinus*, *umbrosus*, *nanus*; *Stropharia aeruginosa*; *semiglobata*; *Nematoloma fasciculare*; *Drosophila appendiculata* = *dryophila*; *Coprinus micaeus*, *picaceus*, *atramentarius*; *Geaster rufescens*, *fimbriatus*; *Lycoperdon piriforme*, *prelatum*.

Plaine de Bois-le-Roi/La Boissière 22/X: *Bulgaria inquinans*; *Boletus subtomentosus*, *erythropus*, *aurantiacus*; *Paxillus involutus*; *Lactarius chrysorrhoeus*, *blennius*; *Russula delicata*, *nigricans*, *cyanoxantha*, *fellea*, *ochroleuca*, *fragilis*, *atropurpurea*, *parazurea*; *Hygrophorus cossus*; *Mycena galericulata*, *inclinata*; *Collybia fusipes*, *butyracea*, *dryophila*; *Clitocybe mellea*; *Laccaria laccata*, *amethystina*, *proxima*; *Cortinarius torvus*, *alboviolaceus*, *paleaceus*, *rufodiluvaceus*; *Hebeloma crustuliniforme*; *Lepiota rhacodes*; *Amanita citrina*, *muscaria*, *rubescens*; *Pluteus cervinus*; *Stropharia aeruginosa*; *Drosophila appendiculata*; *Lycoperdon prelatum*.

Plaine de Senarize/La Boissière 25/X: Avec les Naturalistes Parisiens et l'ANVL: *Otidea onotica*; *Bulgaria inquinans*; *Cantharellus cibarius*; *Craterellus cornucopioides*; *Hygrophoropsis aurantiaca*; *Boletus edulis*, *subtomentosus*, *chrysenteron*, *crocipodius*, *aurantiacus*; *Paxillus involutus*; *Lactarius uvidus*, *chrysorrhoeus*, *quietus*, *blennius*; *Russula delicata*, *nigricans*, *densifolia*, *cyanoxantha*, *fellea*, *ochroleuca*, *fragilis*, *atropurpurea*, *fallax*; *Hygrophorus cossus*, *nemoreus*; *Dochmiopus variabilis*; *Omphalia fibula*; *Mycena galericulata*, *inclinata*; *Collybia butyracea*, *fusipes*, *dryophila*, *radicata*; *Laccaria laccata*; *Clitocybe mellea*; *Tricholoma ustale*, *saponaceum*, *sulfureum*, *album*; *Entoloma lividum*; *Cortinarius elatior*, *mucosus*, *delibutus*, *infractus*, *cyanopus*, *alboviolaceus*, *torvus*; *Inocybe fastigiata*; *Hebeloma crustuliniforme*, *sinapizans*; *Pholiota mutabilis*; *Rozites caperata*; *Leucocoprinus procerus*; *Cystoderma amianthinum*.

naa, *Coprinus comatus*, *picaceus*, *micaceus*; *Drosophila appendiculata*; *Amanita phalloides*, *gemmata* = *Junquillea muscaria*, *pantherina*, *rubescens*, *citrina* et var. *alba*; *Pluteus cervinus*; *Stropharia* sp.; *Nematoloma fasciculare*, *sublateritium*; *Lycoperdon piriforme*, *saccharum*; *Anthia flammea*.

Gros Fouteau 25/X: *Bulgaria inquinans*; *Hygrophoropsis aurantiaca*; *Coryne sarcoides*, *Chlorociboria aeruginosa fructificans*; *Auricularia mesenterica*; *Calocera viscosa*; *Stereum insignitum*; *Merullius tremellosus*; *Dryodon coralloides*; *Stereum*; *Dryodon cirrhatum*; *Melanopus picipes*; *Coriolus versicolor*, *hirsutus*; *Trametes cinnabarina*; *Ungulina fomentaria*; *Boletus erythropus*, *chrysentheron*, *badius*; *Paxillus involutus*; *Lactarius uvidus*, *chrysorrhoeus*, *pallidus*, *blennius*, *quietus*; *Hygrophorus cossus*; *Pleurotus ostreatus*; *Docmopus variabilis*; *Mycena pura* et f. *rosea*, *epipterygia*, *galericulata*, *inclinata*; *Marasmius urens*; *Collybia maculata*, *fusipes*, *radicata*, *mucoidea*; *Clitocybe nebularis*, *infundibuliformis*; *Lepista flaccida*; *Rhodopaxillus nudus*; *Cortinarius alboviolaceus*, *torvus*, *hinmuleus*; *Pholiota adiposa*, *aurivella*, *mutabilis*; *Flammula hybrida*; *Lepiota acutesquamosa*; *Amanita phalloides*, *pantherina*, *rubescens*, *citrina*; *Pluteus cervinus*, *nanus*; *Stropharia aeruginosa*; *Nematoloma fasciculare*, *sublateritium*; *Drosophila hydrophila*; *Lycoperdon gemmatum*.

Pinède de la Solle 27/X: *Hygrophoropsis aurantiaca*; *Boletus granulatus*, *luteus*; *Lactarius deliciosus*; *Russula torulosa*; *Collybia dryophila*, *conigena*; *Laccaria laccata*; *Tricholoma equestre*, *terreum*, *rutilans*; *Cortinarius mucosus*; *Nematoloma fasciculare*; *Lycoperdon*.

Béhourdière 27/X: *Leucoporus brumalis*; *Boletus badius*; *Russula fellea*; *Mycena pura* f. *rosea*; *Laccaria proxima*; *Hebeloma crustuliniforme*; *Lepiota gracilentata*; *Amanita rubescens*, *citrina*; *Hygrophorus pudorinus* (abondant dans la Pinède); *Drosophila hydrophila*.

Gros Sablons (Trois-Pignons) 3/XI: *Paxillus involutus*; *Lactarius rufus*; *Tricholoma equestre*; *Cortinarius mucosus*; *Amanita vaginata fulva*, *muscaria*; *Nematoloma fasciculare*.

Grands Feuillards 3/XI: *Leucoporus brumalis*; *Hygrophoropsis aurantiaca*; *Boletus badius*, *subtomentosus*; *Lactarius quietus*; *Russula fellea*, *ochroleuca*, *emetica*, *caerulea*; *Docmopus variabilis*; *Omphalia fibula*; *Mycena pura*, *galericulata*; *Collybia conigena*, *dryophila*, *radicata*; *Laccaria laccata*, *proxima*, *amethystina*; *Hebeloma crustuliniforme*; *Flammula hybrida*; *Amanita phalloides*, *citrina*, *rubescens*; *Pluteus cervinus*; *Stropharia aeruginosa*; *Nematoloma fasciculare*, *sublateritium*; *Coprinus picaceus*; *Lycoperdon gemmatum*.

Bois Gauthier/Butte du Montceau/Mont Andart 4, 6, 25, 28, 29 XI: *Xylaria Hypoxylon*; *Coryne sarcoides*; *Coriolus versicolor*; *Peziza aurantia*; *Hygrophoropsis aurantiaca*; *Boletus badius*, *subtomentosus*, *erythropus*, *chrysentheron*; *Paxillus involutus*; *Lactarius quietus*, *subdulcis*, *blennius*; *Russula nigricans*, *densifolia*, *cyanoxantha*, *emetica*, *fellea*, *ochroleuca*, *sardonina*, *fragilis*, *atropurpurea*; *Pleurotus ostreatus*; *Mycena galericulata*, *pura* et var. *rosea*, *galeropis*; *Mycena pura*; *Collybia fusipes*, *maculata*, *mellea*, *butyracea*; *Laccaria laccata*, *proxima*, *amethystina*; *Mucidula radicata*; *Hygrophorus olivaceoalbus*; *Clitocybe nebularis*, *infundibuliformis*; *Tricholoma saponaceum*; *Rhodopaxillus glaucocanus*; *Pholiota mutabilis*; *Cortinarius torvus*, *alboviolaceus*; *Hebeloma crustuliniforme*; *Lepiota mastoidea*; *Amanita phalloides*, *citrina*, *vaginata grisea*, *rubescens*; *Cystoderma amianthinum*; *Pluteus cervinus*; *Nematoloma fasciculare*; *Stropharia aeruginosa*; *Lycoperdon piriforme*.

Ventes Gaillot/Hautes Plaines 26/XI: *Xylaria hypoxylon*; *Hygrophoropsis aurantiaca*; *Paxillus involutus*; *Russula ochroleuca*; *sardonina*; *Pleurotus ostreatus*; *Mycena pura*; *Collybia butyracea*; *Clitocybe nebularis*, *mellea*; *Mucidula radicata*; *Rhodopaxillus nudus*; *Flammula hybrida*; *Pholiota silvatica*; *Amanita citrina*, *muscaria*, *gemmata* (une vingtaine le long de la route St-Jegrin dans les pinèdes), *rubescens*; *Nematoloma fasciculare*.

Plaine de Clair-Bois 3/XII: *Paxillus involutus*; *Hygrophoropsis aurantiaca*; *Flammula hybrida*; *Tricholoma terreum*.

Monts Saint-Pères 3/XII: *Bulgaria inquinans*; *Collybia conigena*.

Montoir de Recloses 5/XII: *Hygrophoropsis aurantiaca*; *Collybia conigena*.

Grands Feuillards/Chêne aux Chapons/Béorlots/Gros Buisson 8/XII: *Calocera viscosa*; *Hygrophoropsis aurantiaca*; *Bulgaria inquinans*; *Schyzophyllum commune*; *Lepista flaccida*; *Flammula hybrida*; *Collybia conigena*, *butyracea*; *Marasmius androsaceus*; *Clitocybe nebularis*, *infundibuliformis*; *Nematoloma fasciculare*.

Vallée de la Solle 10/XII: *Russula torulosa*; *Tricholoma equestre*, *terreum*; *Tricholoma op-*

sis rutilans; *Cystoderma amianthinum*; *Pluteus cervinus*.

Butte aux Aires/Gros Fouteau 10/XII: *Collybia velutipes*; *Aycena tortilis*; *Pleurotus ostreatus*.

Mont Aigu/Gorges du Houx 12/XII: *Hygrophoropsis aurantiaca*; *Laccaria laccata*; *Collybia conigena*; *Clitocybe infundibuliformis*; *Nematoloma fasciculare*.

Rocher Cavier-Châtillon/Abords de la Mare à Fiat 17/XII: *Trametes hispida* (sur Bouleau); *Hygrophoropsis aurantiaca*.

Mont Morillon 19/XII: *Calocera viscosa*; *Xylaria hypoxylon*; *Hygrophoropsis aurantiaca*.

Butte du Montceau/Mont Andart 20/XII: *Leucoporus brunnalis*; *Tremellodon gelatinosus*; *Peziza aurantia*; *Psalliota stipticus*.

Valence-en-Brie et environs: Bois des Usages 22, 28/IX, 2, 5, 7, 10, 16/X: *Sarcodon repandum*; *Boletus edulis, aereus, aurantiacus, chrysenteron, scaber, subtomentosus, Paxillus involutus*; *Lactarius vellereus, subdulcis, fuliginosus, plumbeus, chrysorrheus, rufus*; *Russula nigricans, atropurpurea, emetica, fragilis, cyanoxantha, heterophylla, vesca, vesca, foetens, livida*; *Hygrophorus cossus*; *Clitocybe viridis*; *Clitopilus prunulus*; *Collybia radicata, fusipes, platyphylla, dryophila*; *Aycena pura, galericulata*; *Tricholoma sculpturatum* (exemplaire à lamelles moins serrées que le type), *ustale, album, sulfureum, sejunctum*; *Rhodopaxillus nudus, glaucocanus*; *Cortinarius purpurascens, anomalus*; *Pholiota destruens, mutabilis*; *Psalliota silvicola*; *Lepiota procera*; *Amanita phalloides, citrina, muscaria, rubescens, spissa, varhinata grisea*; *Nematoloma fasciculare*; *Coprinus micaceus, comatus* (très abondant).

Forêt de Vâllefemoy 24/IX: *Boletus edulis, aereus*; *Leucopaxillus tricolor* var. *pseudocerberus*; *Psalliota campester*.

Vallée du Petit-Etang 25/IX, 12/X: *Psalliota campester*; *Hygrophorus pratensis*.

Forêt d'Echou II/X: *Boletus edulis, aurantiacus*; *Lactarius chrysorrheus*; *Russula cyanoxantha, lepida, nigricans*; *Cortinarius torvus*; *Aycena galericulata*; *Collybia dryophila, fusipes*; *Clitocybe trabeascens*; *Lepiota procera*; *Amanita muscaria, citrina, spissa*; *Pluteus cervinus*.

Bois de Valence/Beaurépaire 26, 29/IX, 6, 20/X: *Sarcodon repandum*; *Clavaria fava*; *Boletus Queleti, subtomentosus*; *Lactarius chrysorrheus*; *Russula cyanoxantha*; *Clitopilus prunulus*; *Hebeloma crustuliniforme*; *Hygrophorus nemoreus*; *Tricholoma saponaceum*; *Amanita Caesarea, vaginata-grisea, phalloides, rubescens*.

Jardin de l'Ecole de Valence-en-Brie 22/XI: *Rhodopaxillus nudus*.

Jean VIVIEN.

RECOLTES DE NOVEMBRE 1964 EN FORET DE FONTAINEBLEAU.- Monts Girard 5/XI: *Coryne sarceoides*; *Bulgaria inquinans*; *Schizophyllum commune*; *Hygrophoropsis aurantiaca*; *Boletus subtomentosus*; *Lactarius pallidus, chrysorrheus, blennius*; *Russula nigricans, emetica, ochroleuca*; *Aycena galericulata*; *Collybia mellea, dryophila, radicata*; *Laccaria amethystina*; *Cortinarius torvus*; *Hebeloma crustuliniforme*; *Pholiota mutabilis*; *Lepiota mastoidea*; *Cystoderma amianthinum*; *Amanita muscaria, citrina alba, rubescens*; *Pluteus cervinus*; *Stropharia aeruginosa*; *Nematoloma fasciculare*; *Coprinus atramentarius, micaceus*; *Lycoperdon griferum*.

Recher de la Combe/Mare aux Corneilles/Canche aux Lièvres/Mont aux Biques 10/XI: *Peziza aurantia* (abondant); *Hygrophoropsis aurantiaca*; *Russula delicata, ochroleuca*; *Paxillus involutus*; *Tricholomopsis rutilans*; *Laccaria laccata, proxima, amethystina*; *Collybia butyracea*; *Cortinarius torvus*; *Clitocybe nebularis*; *Hebeloma crustuliniforme*; *Amanita citrina*.

Vallée de la Solle 12, 19/XI: *Hygrophoropsis aurantiaca*; *Boletus granulatus*; *Lactarius deliciosus, decipiens*; *Russula torulosa*; *Tricholoma terreum, pertentosum, equestre*; *Hygrophorus hypothejus*; *Galerina hypnorum*; *Collybia dryophila, ditopa, conigena, butyracea*; *Cystoderma amianthinum*; *Aycena pura*; *Lycoperdon gemmatum*.

Porte aux Vaches/Plaine des Forts des Boullins/Grand Mont Chauvet/Vallée de la Solle 15/XI, avec la Société mycologique de France: *Bulgaria inquinans*; *Xylaria hypoxylon*; *Auricularia mesenterica = tremelloides*; *Tremella foliacea*; *Tremellodon gelatinosus*; *Stereum insignitum, purpureum*; *Schizophyllum commune*; *Telephora terrestris* var. *laqueata*; *Merullius tremellosus*; *Pleurodon auriscalpium*; *Hygrophoropsis aurantiaca*; *Boletus granulatus, chrysenteron, badius*; *Paxillus involutus, panuoides*; *Lactarius chrysorrheus, decipiens, hepaticus, blennius, subdulcis*; *Russula nigricans, fellea, ochroleuca, emetica, fragilis, sardonis, torulosa*.

sanguinea, caerulea, atropurpurea; Hygrophorus hypothejus; Pleurotus ostreatus, Panellus stipiticus; Crepidotus mollis; Omphalia fibula; Mycena galericulata, galopus, epipterygia, inclinata, polygramma, pura, vitilis; Marasmius oreades; Collybia maculata, butyracea, dryophila, conigena, atrata; Clitocybe nebularis, dipopa, mellea, rivulosa, clavipes; Melanoleuca vulgaris; Tricholoma terreum, portentosum, saponaceum, equestre, rutilans; Leucopaxillus amarus; Lepista inversa; Laccaria laccata, proxima, amethystina; Cortinarius cedretorum, anomalus, paleaceus, splendens, glaucopus; Rhodopaxillus nudus; Inocybe fastigiata; Hebeloma crustuliniforme, sinapizans, hiemale, sacchariolens, mesopheum, sinuosum = edurum; Pholiota mutabilis; Gymnopilus penetrans, hybrida; Lepiota procera, mastoidea; Cystoderma amiantinum; Amanita citrina, rubescens, muscaria; Stropharia aeruginosa; Nematoloma fasciculare, sublateritium; Drosophila hydrophila; Coprinus micaceus, atramentarius; Lycoperdon gemmatum, excipuliforme, perlatum.

Bois du Petit-Barbeau/Queue de Fontaine I7/XI: Polyporus giganteus; Hygrophoropsis aurantiaca; Mycena pura; Russula ochroleuca; Galerina hypnorum; Collybia dryophila, butyracea; Clitocybe mellea, nebularis; Tricholoma saponaceum; Amanita citrina; Stropharia aeruginosa.

Gorge aux Merisiers/Ventes Caillot 24/XI: Hygrophoropsis aurantiaca; Dryodon coralloides; Paxillus involutus; Russula ochroleuca; Laccaria proxima; Mycena pura var. rosea, inclinata; Collybia butyracea; Lepiota mastoidea; Amanita citrina.

J. V.

#### PREHISTOIRE

SUR DES PIÈCES MOUSTÉRIENNES DU PROTOMAGDALÉNIEN-I AU BEAUREGARD/NEMOURS.- Notre collègue Raoul Daniel admet (Bull. Soc. Préh. fr. 1965, XXIV) que le terme "Aurignacien" de ses anciens travaux sur le Beauregard (Bull. ANVL 1930) sous-entend aujourd'hui celui de "Protomagdalénien-I". C'est dans le niveau inférieur (couche IV) du Beauregard et du redan en sybiose avec le Protomagdalénien-I à raclettes, que se trouvaient certains silex présentant des formes moustériennes dont il donne le dessin (20 figures) et la description. "Il n'existe au Beauregard aucun niveau spécifiquement Moustérien" mais ces pièces "ont bien la forme moustérienne; elles ont été obtenues par une technique différente de celle employée par les Moustériens. Quelques silex typiquement moustériens ont pu être réinventés et façonnés par les Protomagdaléniens", ou alors "il s'agirait de pièces prélevées dans les gisements moustériens voisins: Gros-Monts, Cirque de la Patrie".

STATIONS TARDENOISIENNES DE LA VALLEE DU LOING.- Etudiant (Bull. Soc. Préh. fr. 1965, 605) la répartition géographique des stations tardenoisiennes aux alentours de Beaugency, notre collègue André Nouel signale des traces de cette industrie à Larchant, au Croc-Marin (Forêt de Fbleau), à La Grande-Paroisse, Château-Landon, Montarlot, Villemaréal, Treuzy-Levelay, Nanteau-sur-Lunain, Paley, Lorrez-le-Boage et Villebéon. Il repertorie plus en détail les stations de Dordives, Pithiviers, Préfontaines, et précise les références concernant les sites de Buthiers, Chaintréaux, Egreville, Le Vaudoué, Montigny, Nemours, Folligny, Remauville, St-Pierre-lès-Nemours, Vaux-sur-Lunain et en Forêt de Fbleau (Point de vue du Camp de Chailly, d'après les études publiées dans nos bulletins et diverses revues.

HACHE POLIE A PROVINS.- Yves Coppens a signalé la découverte, par un cultivateur du N-W de la Forêt de Jouy-le-Châtel, malheureusement sans contexte archéologique, d'une très belle hache polie en jadéite. Elle a été prêtée par un docteur de Provins à Wittvogel qui a demandé à Gérard Bailloud et à Yves Coppens d'en rechercher les affinités. Il semble que ce soit aux haches polies bretonnes qu'aillent les comparaisons les meilleures, faites aux musées de Saint-Germain-en-Laye, de Vannes et de Carnac.

ETUDES.- L'Association française pour l'Etude du Quaternaire vient de publier son premier bulletin. On y trouve le compte-rendu d'excursions organisées en 1964 et notamment les visites du musée et de la ballastière de Chelles, du gisement tuffeux de La Celle-sur-Seine et du site magdalénien de Pincevent/La Grande-Paroisse.

Dans un volume à paraître (Editions du Scorpion) intitulé "Comment vivait l'homme des cavernes à l'âge du Renne", notre collègue le Dr André Cheynier exposera ses observations personnelles basées sur ses découvertes et fouilles au Cirque de la Patrie à Nemours. Ses conceptions récentes font de cet ouvrage une sorte de testament spirituel à l'usage des jeunes préhistoriens.

COMMUNICATIONS.- Edmond Vignard: "Le Gravétien des Ronces" dans les Gros-monts de Nemours; Bull. Soc. Préhist. fr. 1965, XLII.- Gérard Cordier: Dans une note sur les tintinnabulums du Bronze final (Bull. Soc. Préhist. fr. 1965, 542) cite une pièce de ce type à Bois-sy-aux-Cailles d'après l'étude d'André Nouel in R.A.E. 1957.

#### MÉTÉOROLOGIE

LA PLUVIOSITÉ EN SEINE-ET-MARNE EN 1964.- cf. carte du déficit pluviométrique annuel page 59. L'aridité a été plus accusée dans la partie SE du département où elle se traduit par un déficit de 200 mm avec maximum dans le SW. Exprimé en unités représentatives, ce manque d'eau équivaut à 204 litres par m<sup>2</sup> à Beauchery, 209 l. à Balloy, 234 l. à Melun et près de 3 hl au m<sup>2</sup> à La Chapelle-la-Reine, ce qui est considérable. La moitié NW présente un déficit moins important qui va s'amenuisant dans la Vallée de la Marne et surtout vers Mitry-Mory où il n'a manqué que 38 l. d'eau par m<sup>2</sup>. A remarquer que les régions de forêts, habituellement bien arrosées, tout en présentant un déficit relativement moindre, accusent cependant des quantités inférieures de 110 à 150 mm. (Fontainebleau 138 mm.).

PHYSIONOMIE DE DECEMBRE 1964 EN SEINE-ET-MARNE.- Thermométrie déficitaire; moy. infér. de 1°4 sur la normale (-1.5 sur les minimales, de -1°2 sur les maximales). Moy.: Coulommiers 3.1, La Ferté-Gaucher 1.8, Fbleau 1.6, Jouy-le-Château 2.3, Mitry-Mory 3.0, Melun 2.4, Nemours 2.6, Seine-Port 2.3, Touquin 1.9.; Min. abs. -14.8 (Montereau-sur-le-Jard), -15.2 (Fbleau), -15.1 (Seine-Port). Max/abs. 14.3 (Jouy), 13.2 (Coulommiers). Nombre de jours de gel 18 (norm. 13); max. 21 (La Ferté-Gaucher), 20 (Nemours).- Pluvio: cf carte des isohyètes p. 60. Déficit moyen 22 mm (35 %) sur l'ensemble du département; seuls postes excédentaires: Fbleau et Dontilly. Déficit maximum 51 % le long de la vallée de la Marne.- Neige variable dan hauteur: 5 cm. en moyenne, 10 à 12 cm. dans le SW du département.- Insolation légèrement excédentaire (norm. 54 heures).- Brûillard: max. 8 j. (Beauchery), 7 j. (Jouy), 6 (Perthes-en-Gâtinais).- Grains orageux le 3 avec grêle en Brie coluinérienne.- Vents: vitesse max. à Melun/Villaroche: 79 km/h SW le 13 à 1830, 76 km/h SW le 31 à 1520, 65 km/h E le 27 à 2130, 61 km/h N le 3 à 1215.

PHYSIONOMIE DE JANVIER 1965 A FONTAINEBLEAU.- Mois doux (excès de 0°9) très arrosé (lame excédentaire du double); pression faible (déficit de 4 mm); nébulosité excédentaire de 8 %; vents atlantiques dominants (SW-W-NW 21 jours; continentaux (NE-E-S) 5 jours, nordiques 2 jours, méridionaux 3 jours.

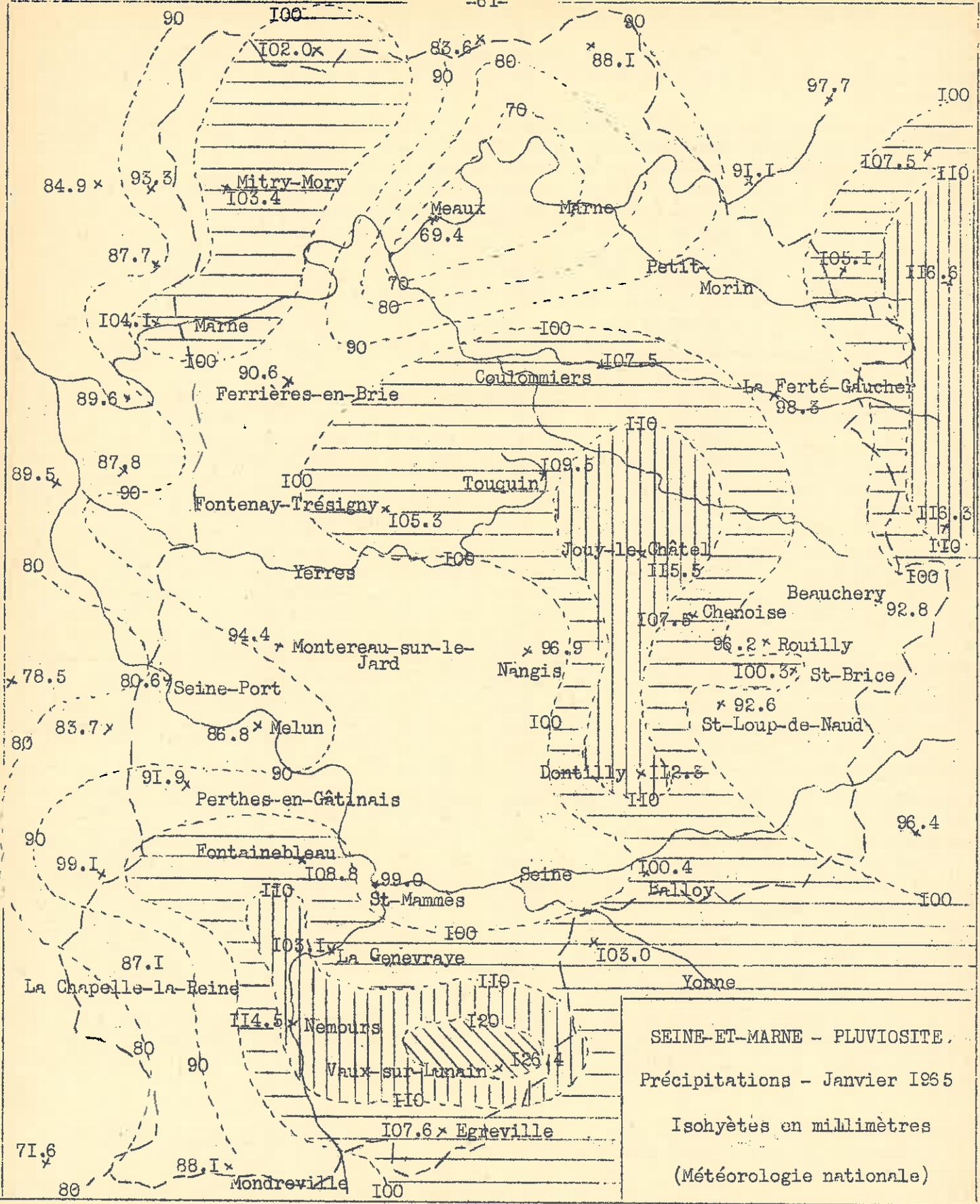
Thermo: Moy. 3°10 (norm. 2°2), moy. des min. 0°9, des max. 5°3; min. abs. -5°2, max. abs. 11°0.- Pluvio: lame 108.8 mm (norm. 55) en 19 j. (norm. 14); durée 68.5 heures.- Baro: Moy. 760.2 (n. 764.1); matin 760.2, soir 760.2.- Nébulosité: moy. 83.3 % (n. 71.4), matin 84, midi 90, soir 76.- Anémo: N 2j., NE 3, E 2, SE 0, S 3, SW 6, W 5, NW 10.- Nombre de jours: Gel 20, grêle 1, grésil 1, neige 6, neige au sol 2, brouillard 2, insolation nulle 17, insolation continue 1.

LE TEMPS A COULOMMIERS: JANVIER 1965.- Thermo: Moy. 3°99; moy. des min. 1°6, des max. 6°3; min. abs. -4°2 (le 5), max. abs. 11°6 (le 11).- Pluvio: lame 108.5 mm (norm. 57) en 19 jours. Mois humide et assez doux.

PHYSIONOMIE DE JANVIER 1965 EN SEINE-ET-MARNE.- Thermo: Moyenne 3°2, normale; excédent de 0°4 sur les minimales; déficit de 0.2 sur les maximales. Moyennes: Coulommiers 4.0, Ferrières-en-Brie 3.4, La Ferté-Gaucher 3.1, Fbleau 2.8, La Genevraye 2.8, Jouy-le-Château 2.6, Mitry-Mory 3.5, Montereau-sur-le-Jard 3.5, Nemours 3.5, Seine-Port 3.3, Touquin 3.1.; min. abs. -5.2 (Fbleau), -5.1 (Seine-Port); -5.0 (Jouy-le-Château). Max. abs. 12.0 (Mitry, Nemours), 11.6 (Coulommiers). Nombre de jours: Gel 14; max. 20 (Nemours, Fbleau), 18 (La Genevraye), 16 (Perthes-en-Gâtinais, Seine-Port); min. 7 (Coulommiers).- Pluvio: Excédent important de plus de 41 mm (71 %) max. à Vaux-sur-Lunain (68 mm), min. à Meaux (11 mm). La cote 100 est dépassée dans l'extrême NW, le centre et le sud (cf. courbes isohyètes p. 61). Nombre de jours: 18 (n. 17); 4 j. de neige (hauteur 2 à 5 cm le 20); hauteurs d'eau max. en 24 h. le 16: 24.5 (Chenoise), 21.5 (Vaux-sur-Lunain) et le 30: 20.8 (Mitry-Mory), 20.5 (Ferrières).- Insolation déficitaire d'une dizaine d'heures (normale 68).- Brouillard: Max. 8 jours (Beauchery), 7 j. (Jouy-le-Château, Perthes-en-Gâtinais).- Grêle 2 jours (Coulom -







SEINE-ET-MARNE - PLUVIOSITE.  
 Précipitations - Janvier 1965  
 Isohyètes en millimètres  
 (Météorologie nationale)

miers, La Ferté-Gaucher).- Vents: vitesse maximum à Melun/Villaroche: 86 km/h SSW le 14 à 0145, 72 km/h SW le 15 à 1255, 72 km/h SSW le 16 à 1250, 86 km/h le 17 à 1125, 65 km/h le 18, W à 0440.

PHYSIONOMIE DE FEVRIER 1965 A FONTAINEBLEAU.- Mois froid (déficit de 2°), très sec, pression très haute (excédent de 7 mm), nébulosité faible (déficit de 12 %, de 17 % le matin); vents continentaux NE-E 15 jours, nordiques 13 jours.

Thermo: Moy. 0°01 (norm. 2°7), moy. des min. -3°0, des max. 3°5; min. abs. -9.1, max. abs. 8°0.- Pluvio: Lame 6.6 mm (norm. 45) en 10 j. (n. 12); durée 8.7 heures; max. en 24 h. 1.8 mm.- Baro: Moy. 770. (norm. 763.2); matin 771, soir 769.1; min. abs. 758, max. abs. 779. Nébulo: Moy. 56.7 % (norm. 68.3), matin 53 (n. 70), midi 66 (n. 72), soir 51 (n. 60).- Anémo: N 8 j., NE 14, E 1, SE, S, SW 0, NW 5.- Nombre de jours: Gel 20 (n. 19), grêle 0, grésil 1, neige 7, neige au sol 1, brouillard 0, insolation nulle 5, insolation continue 5.

Le TEMPS A COULOMMIERS: FEVRIER 1965.- Thermo/ Moyenne 1°92 (très faible), moy. des min. -1°1, des max. 4°9; min. abs. -8°0 (le 22), max. abs. 9°2 (le 13).- Pluvio: Lame 7.5 mm. (norm. 49) en 10 jours. Mois très sec et froid.

PHYSIONOMIE DE FEVRIER 1965 EN SEINE-ET-MARNE.- Thermométrie déficitaire de 2°5; les minima ont été déficitaires de 2°2, les maxima de 2°8; min. abs. -9°0 (Fbleau), -8°6 (Seine-Port); max. abs. 9°8 (Mitry-Mory), 9°2 (Coulommiers). Moyennes: Coulommiers 1.9, Ferrières-en-Brie 1°3, La Ferté-Gaucher 1.2, Fbleau 0.3, La Genevraye 0.8, Jouy-le-Châtel 1.1, Mitry-Mory 1.8, Melun 1.7, Nemours 1.4, Seine-Port 1.5, Touquin 1.1.- Nombre de jours de gel moyen 19; max. 20, min. 17.- Pluvio: Lame déficitaire de 89 % (43 mm), max. abs. 10.4 mm (Touquin), min. abs. 2.7 mm (Nangis); jours de précipitations moyens 5 (norm. 14).- La carte des isohyètes étant des plus simplifiée pour ce mois de février 65 en Seine-et-Marne, nous négligeons de la publier; voici les lames observées dans les stations: Bailloy 4.3, Beauchery 4.8, La Chapelle-la-Reine 4.9, Chenoise 7/2, Coulommiers 7.6, Crouy-sur-Courcq 5.9, Dammarville-en-Goële 7.0, Dantilly 0.0, Egreville 6.2, Ferrières-en-Brie 5.5, La Ferté-Gaucher 4.5, Fbleau 6.6, La Genevraye 6.0, Jouy-le-Châtel 5.8, Meaux 7.0, Mitry-Mory 5.5, Nemours 6.1, Mondreville 2.9, Perthes-en-Gâtinais 3.3, Rouilly 4.9, St-Brice 3.5, S-Loup-de-Naud 3/7, St-Mammès 4.5, Seine-Port 7.5, Touquin 10.4, Vaux-sur-Aunain 5.3, Nangis 2.7, Fontenay-Trosigny 7.1.- Nombre de jours de plus max. 12 (Seine-Port), 10 (Fbleau, Melun, Coulommiers).- Insolation: durée excédentaire; brouillard: de 2 à 4 j.; max. 6 (Beauchery), 9 (La Genevraye).- Vents: vitesse max.: 61 km/h le 13 à 1518 et 58 km/h N-NW le 14 à 1310 (Melun/Villaroche), 47 km/h le 13 W-SW à 1530 (Seine-Port/Sainte-Assise).

PHYSIONOMIE DE MARS 1965 A FONTAINEBLEAU.- Mois un peu frais, très arrosé (excédent de 1/3 avec 30 mm); pression un peu forte; nébulosité forte (excès de 7 %); vents atlantiques (NW-W-SW) 16 jours, continentaux (NE-E-SE) 9 jours, nordiques 4, méridionaux 2 j.

Thermo: Moyenne 6°08 (norm. 6°9), moy. des min. 1°4, des max. 10°5; min. abs. -5°7, max. abs. 20°0.- Pluvio: Lame 83.0 mm (norm. 53.1) en 18 j. (norm. 14) et 1 j. de gouttes; durée 59.8 heures (norm. 40).- Baro: Moy. 762.9 (norm. 761.5), matin 763, soir 762.7; min. abs. 748, max. abs. 776.- Nébulo: Moy. 58.0 % (norm. 51.4), matin 59 (norm. 54), midi 65 (norm. 65), soir 50 (norm. 45).- Anémo: N 4 j., NE 8, E 0, SE 1, S 2, SW 6, W 4, NW 6.- Nombre de jours: Gel 13, grêle 0, grésil 1, neige 5, neige au sol 4, grain orangeux 0, brouillard 0, insolation nulle 5, insolation continue 7.

Le TEMPS A COULOMMIERS: MARS 1965.- Thermo/ Moy. 7°23, normale; moy. des min. 2°9; moy. des max. 11°5; min. abs. -4°9, max. abs. 22°3 (le 29).- Pluvio: Lame 74.4 mm (norm. 58) en 17 jours. Mois assez humide.

